



CONTRAT DE VILLE SAINT LÔ

SYNTHESE DE L'APPEL A PROJET 2018

Le présent document synthétise les principales informations contenues dans l'appel à projet des crédits politique de la ville pour l'année 2018. Il ne dispense pas les structures souhaitant déposer un dossier de demande de subvention de lire l'intégralité de l'appel à projet qui contient des éléments essentiels à la constitution de dossiers complets.

1. Orientations et objectifs de l'appel à projet

Les actions présentées en 2018 et à destination des habitants des deux quartiers prioritaires de Saint-Lô (le Val-Saint-Jean et la Dollée) feront appel pour leur réalisation à des crédits de droit commun des différents partenaires du contrat (crédits pouvant être fléchés sur tous les territoires) ainsi qu'à des crédits spécifiques de la politique de la ville (réservés aux actions au bénéfice des habitants des quartiers).

Les priorités et orientations retenues correspondent à celles décrites d'une part, dans le contrat de ville, et, d'autre part, aux axes définis par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET). La cohésion sociale, le développement économique et l'emploi, ainsi que le cadre de vie et le renouvellement urbain sont prioritaires.

2. Calendrier de l'appel à projet

Lancement de l'appel à projet : 20 novembre 2017

Réunion de présentation : 20 décembre 2017 à 18h au Centre Nelson Mandela

Date limite de dépôt des dossiers : 31 janvier 2018 à 18h

Validation de la programmation : fin mars 2018

3. Contacts

Pour la constitution des dossiers, à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) :

Caroline LEROY : 02 50 71 50 65 ou caroline.leroy@manche.gouv.fr

Yvan PARIS : 02 50 71 50 42 ou yvan.paris@manche.gouv.fr

Autres personnes ressources :

Ville de Saint-Lô : Jean-Pierre LEGUILLON : 02 33 77 49 35 ou jean-pierre.leguillon@saint-lo.fr

Saint-Lô agglo : Mickaël LEBEHOT : 02 14 29 00 34 mickaël.lebehot@saint-lo-agglo.fr